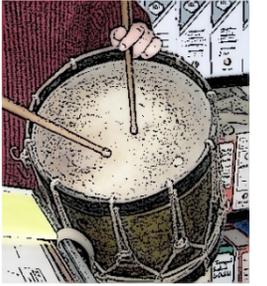


# Samedi fête de la 17 juin musique



## l'hymne

Refrain

**Marchons, marchons  
autour de la croix  
blanche  
Nous chanterons au  
moins jusqu'à  
dimanche  
Aujourd'hui la  
musique  
Avant la république  
Et nous n'arrêterons  
Que rentrés dans  
nos maisons (2 fois)**

Notre village de  
Marçais  
Compte quelques bon  
gars bien faits  
Des gars aussi des  
filles  
Certaines bien  
gentilles  
Tous sont venus ce  
soir  
Pour être vus ou se  
faire voir

Depuis plusieurs  
années de ça  
Nous célébrons ce  
moment là  
En toute belle humeur  
Avec la joie au cœur  
On se retrouve à la  
saison  
Autour des airs et des  
chansons

Nous étions là l'année  
dernière  
Avec le père, avec la  
mère  
Nous reviendrons à la  
prochaine  
Et des fins fonds de  
nos domaines  
Avec nos petits  
enfants  
Qui auront tanné leurs  
parents

Aujourd'hui Musique à  
Marçais  
Ca sera gai, ça sera  
fait  
On attendra l'année  
entière  
Il n'y aura rien d'autre  
à faire  
Pour se rappeler le  
plaisir  
Et l'envie d'y revenir

**17 h 30 - PROCESSION** avec tous les participants (du moins, ceux qui le souhaitent...) au son de l'hymne

**18 h à L'EGLISE**

Vincenzo Solo, guitare, guitariole, chant

Christophe Basset, guitare, violon, chant

Mathilde Basset, chant



**DANS LES RUES DU VILLAGE**

Curragh , médiévalo - celtique



**20 h - A LA SALLE DES FÊTES**

Christophe & Mathilde Basset, chanson française  
François & Greg, chanson / blues

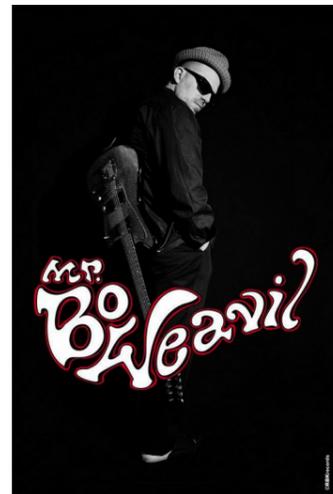
Matt Bo Weavil, Blues

**concert / bal**



Coup de Quatre

Comme l'an dernier buvette et restauration seront à base de produits et/ou fournis par les commerçants locaux.



## Tambour battant

En juin à Marçais

Fête de la musique

Samedi 17 juin

Une programmation concoctée  
par Gabriel Yacoub :

concerts à l'église et à la salle  
des fêtes,  
bal trad en soirée

La traditionnelle procession  
chantée ouvrira la fête à 17h30

Restauration et buvette sur place  
Ambiance assurée

Et en juillet

**Samedi 8 juillet**

La Carrosserie Mesnier et Bertille Tropin (compagnie Herborescence) vous proposent une promenade « ethnobotanique » dans nos chemins : cirque, poésie et histoires de plantes et d'arbres sur le chemin de Villemort (2ème à droite entre le bourg et les Renauds direction Morlac,



Vendredi 16 juin à 20h30

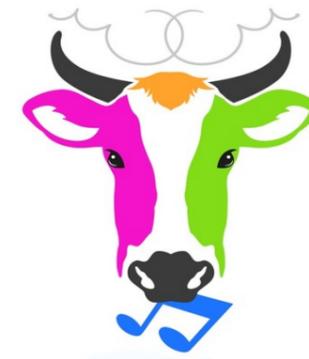
Le restaurant de Marçais, le  
Franc Parler, fête la musique  
Avec le groupe  
CROKENJAMBE  
Repas sur place  
Réservation au 02/48/96/17/86

Musique à Marçais  
18170

[MàM]

samedi 17 juin 2017

à partir de 17 heures 30



Bulletin municipal  
de Marçais

Année 9,  
n° 36

juin 2017

**SOMMAIRE**

Page 2 A votre service  
dans la commune...

Page 2 Conseil  
Municipal :  
Les comptes 2016 et le  
budget 2017

Page 3 Projets 2018 :  
une crèche et la fin des  
réaménagements

Page 3 Patrimoine  
naturel : l'inventaire  
donnera lieu à des  
animations pendant  
deux années

Page 4 Le programme  
de la fête du 17 juin

Vendredi 14 juillet 22h feu d'artifice au stade

## Services et loisirs de la commune

### Un terrain de boules rénové au stade

Le terrain de boules a été refait à l'occasion des travaux d'embellissement du bourg. Il est aujourd'hui opérationnel pour que tous les amateurs puissent en profiter. Un terrain de jeu supplémentaire dans le vaste espace ombragé et sécurisé du stade est donc disponible pour les familles!

### Aire de pique-nique de Giraudet

Le Conseil Municipal va remplacer les tables en bois volées à Giraudet par des tables béton, moins belles mais plus durables...

### Ouverture de la mairie et de la poste

La mairie et la poste sont ouvertes du mardi au samedi matin de 10h à 12h. Le secrétariat de mairie est ouvert aussi l'après-midi de mardi à vendredi de 14h à 18h.  
Contacts: 02 48 96 12 31  
Mairie-marçais  
@wanadoo.fr

### Les autres services de la commune :

Ecole 02 48 96 72 23

Crèche des Gabignons  
02 48 96 20 95

Bar restaurant le Franc  
parler 02 48 96 17 86

Pizzas « la pizzaiolotte »  
le jeudi (présente à la fête de la musique le 17 juin) 06 88 94 29 49

Coiffure Ludmilla Mercier  
06 83 08 77 20

Couverture, maçonnerie  
Jérôme Sczycala 02 48 96 14 62

## Le Conseil Municipal a voté les comptes 2016 et le budget 2017

### Un bon résultat malgré la conjoncture et l'importance des investissements de la commune en 2016

L'année 2016 a été une année de travaux sur les bâtiments ce qui a eu bien sûr des conséquences sur les dépenses et les recettes: moins de recettes du fait de l'utilisation d'un logement pour abriter la mairie et plus de dépenses du fait de l'utilisation de la salle des fêtes pour la cantine.

	2015	2016	soit
<b>Dépenses</b>			
Charges générales	55093	61440	+6000
Personnel	74616	75953	
DIVERS (dont école)	61663	60689	
Intérêts	1568	1054	
<b>Recettes</b>			
Impôts et taxes	125899	125910	
Dotations	145731	132604	-13000
Autres produits	19467	18615	-1000
<b>Résultat</b>	<b>106008</b>	<b>80342</b>	

En fonctionnement, l'augmentation des charges en 2016 est essentiellement due à l'électricité de la salle des fêtes, le raccordement au réseau de chauffage bois de la salle n'étant effectif qu'en début d'année 2017. Par ailleurs la baisse des dotations aux communes est désormais très sensible. La baisse des taux d'imposition communaux est compensée par l'augmentation des bases faite par les services fiscaux. La commune s'est opposée sans succès à la forte augmentation du taux d'imposition de la Communauté de Communes. Cette augmentation a malheureusement annihilé l'effort de baisse des taux votée par notre Conseil Municipal.

Du côté des investissements, les gros travaux ne pèsent pas sur les comptes car ils ont bénéficié d'importantes subventions et le reliquat a été financé par un emprunt très avantageux (voir bulletin de décembre). L'extension du réseau de chauffage bois décheté (il reste un logement à raccorder) a été réalisé sur les fonds propres de la commune ainsi que les 20 % non subventionnés des travaux d'embellissement.

Au final la commune disposait d'une avance de 124000€ au 31/12/2016 à laquelle il faut ajouter 60000€ de subventions confirmées début 2017 et la TVA sur les travaux qui sera touchée en 2018 : cette bonne santé lui permet de poursuivre sereinement ses investissements.

### Un budget 2017 marqué par une pause relative avant de gros travaux prévus en 2018

Pour 2017 le Conseil a voté un budget de fonctionnement prudent comme à l'habitude.

Le budget investissement est marqué par une baisse de la charge des emprunts due à la fin du prêt concernant l'éclairage public de la rue de Sizières.

Les travaux suivants sont prévus en 2017 :

- des travaux de réfection de voirie (routes des 4 vents, Bouffeloux, la Couy, la Vève) ;
- une installation photovoltaïque aux ateliers communaux (recette annuelle prévue 2400€, retour sur investissement 2 ans avec l'aide accordée) ;
- des achats mobiliers et travaux divers dans les bâtiments ;
- les études préalables à la construction d'une crèche, l'aménagement de la cantine et des sanitaires scolaires (voir ci contre).

## Les projets à l'étude

La réalisation des projets issus de l'étude générale sur le bourg menée en 2014 se poursuit : la restructuration de l'ensemble des bâtiments école mairie est aujourd'hui partiellement faite. Restent la partie maternelle avec la cantine et les sanitaires et la construction d'une nouvelle crèche multi-accueil entre l'école et l'ancienne poste. Ce sont ces travaux importants qui sont en cours d'étude et que le Conseil Municipal prévoit pour 2018.

Pour la crèche, un comité de pilotage formé des diverses institutions et techniciens épaulé le tandem association des Gabignons/mairie et se prononce sur les propositions de l'architecte. Le multi accueil des Gabignons passera de 12 à 15 places et pourra servir des repas.

Pour l'école il s'agit de mise en accessibilité et d'isolation avec un aménagement symétrique au premier bâtiment dans la cour. Les sanitaires scolaires seront complètement refaits pour être conformes aux normes et préconisations. Le réfectoire de la cantine sera contigu à ces sanitaires et la cuisine du bâtiment neuf sera commune à la crèche et à l'école.

Cette localisation et l'organisation qui en découlera sera un plus pour les parents et les enfants et permettra des liens entre école et crèche même si cette dernière reste gérée par l'association les Gabignons et indépendante.

Ci dessous une vue de ce que sera le groupe de bâtiments après les travaux.



### Les étapes à venir :

- Le permis de construire sera déposé fin juin (délai d'obtention d'un maximum de 6 mois pour ce type de bâtiment)
- Les dossiers de financement sont en cours. Une première subvention de 163000€ vient d'être accordée par l'État. Sont sollicités également : le Département, la Région, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole. Ces institutions participent aussi aux réunions préparatoires et sont associées depuis le départ au projet.
- Les cahiers de Charges, appel d'offres seront élaborés puis déposés pour un choix des entreprises fin 2017.
- Les travaux devraient ainsi se dérouler sur l'année 2018 et en fonction du rythme scolaire pour la partie classe maternelle dont l'intérieur sera refait (isolation, peinture, réaménagement du dortoir et du bureau de la directrice).

## Inventaire de la biodiversité communale 2017-2019

L'inventaire de la biodiversité communale a démarré en mai sur notre commune par une réunion animée par Nature 18 qui a rassemblé une trentaine de personnes.

Une présentation du déroulement des deux années a été faite par Charlotte Picard qui sera une des intervenantes dans notre commune. Une première sortie découverte des oiseaux a eu lieu peu après dans le bourg et dans un chemins rural : elle a permis de reconnaître une trentaine d'espèces, pour la plupart grâce à leur chant. A suivre

D'autres sorties et inventaires vont se succéder. Les enfants ont bénéficié d'une animation nature dans le cadre périscolaire et ils en auront aussi en classe.

Marçais est la 50ème commune de la Région à faire cet inventaire de la faune et la flore de son territoire : cela donnera lieu à une signature officielle en septembre prochain.

Pour être tenu au courant n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste de diffusion (contact : mairie)